Mise à jour : Août 2020



BACCALAUREAT FRANÇAIS

Le Baccalauréat français permet de développer des valeurs essentielles telles qu'une formation intellectuelle complète, l'apprentissage de plusieurs langues, l'exercice d'une pensée rigoureuse, une pratique sportive régulière et bien sûr l'accès aux universités.

Le Baccalauréat français général est un programme sur les deux dernières années de scolarité (classes de Première et Terminale). Il peut être choisi par des élèves qui sortent d'une classe de Seconde et ont une bonne maîtrise écrite et orale du français.

Chaque élève bénéficie, dans toutes les disciplines fondamentales, d'une formation solide qui développe la curiosité intellectuelle et l'esprit critique. Quelles que soient les spécialités choisies, tous les élèves acquièrent une solide culture générale et une grande maturité intellectuelle.

Le diplôme du Baccalauréat français est accepté par les universités du monde entier, des restrictions peuvent toutefois être imposées (choix de spécialités ou notes minimales par exemple).

Grâce à une convention établie avec le Rectorat de l'Académie de Grenoble, dans le cadre du GESBF (Groupement des Ecoles Suisses préparant au Baccalauréat Français, www.gesbf.ch), dont Emmanuel Coigny, Proviseur du Secondaire, assure la présidence, les élèves du CDL ont le statut de candidat scolaire et bénéficient des notes du contrôle continu.

Un enseignement commun et des spécialités

Tous les candidats étudient un large éventail de branches : français, deux autres langues, sciences, histoire-géographie, philosophie, éducation physique et sportive.

Les candidats ont un large choix de spécialités au CDL : Mathématiques / Histoiregéographie, géopolitique et sciences politiques / Langues, littérature et cultures étrangères /Physique-chimie / Sciences de la Vie et de la Terre / Sciences économiques et sociales.



Mise à jour : Août 2020



Les élèves doivent choisir trois spécialités, dont une sera arrêtée et évaluée en fin de Première. Les deux autres seront renforcées en Terminale.

Examens et contrôle continu

Les épreuves du Baccalauréat se déroulent sur deux ans. Les notes finales sont composées de contrôle continu et des épreuves finales :

- Le contrôle continu compte pour 40% : 30% sont des épreuves communes et 10% sont les moyennes annuelles des bulletins de Première et de Terminale.
- Les épreuves finales comptent pour 60% : une épreuve anticipée de français (écrit et oral) en classe de Première et 4 épreuves en Terminale : 2 pour les enseignements de spécialité, philosophie et le Grand Oral.

